

SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT, D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT

Créé par arrêté ministériel en 1963, le SDEA est un syndicat mixte regroupe 298 collectivités membres, dont le Département de l'Ardèche, des communes et groupements de communes et diverses structures publiques. Depuis près de 60 ans, le SDEA œuvre au quotidien pour moderniser le département : il intervient dans divers domaines relevant des compétences juridiques de ses adhérents, en leur apportant le complément d'ingénierie technique, administrative et financière dont ils peuvent avoir besoin pour concrétiser leurs projets.

L'objectif principal du SDEA est d'accompagner les collectivités au plus proche de leurs préoccupations, dans un esprit de solidarité territoriale, pour un aménagement équilibré.

En 2020, la commune de Faugères a décidé de son adhésion directe à ce syndicat mixte, la CDC du Pays Beaume-Drobie étant membre par ailleurs. En effet, en l'absence de capacités d'expertise propre, la commune peut ainsi faire appel à des compétences techniques multiples dont celle de la Direction des Routes du Département pour la gestion de la voirie communale et des ouvrages d'art.

Contact : tél. 04.75.65.57.50, mail : sdea@sdea-ardeche.fr, site internet : www.sdea-ardeche.com